

Nouvelle tarification des primes en assurance collective

Tout comme vous, nous suivons attentivement les hausses des primes en assurance collective. En 2018, la nécessité d'aller en appel d'offres s'est fait sentir afin de s'assurer de la saine gestion de notre régime. Vos représentants au conseil général de la CSQ ont voté en ce sens. Il faut savoir qu'on est loin d'un processus personnel pour trouver une assurance habitation ou automobile. Cette démarche, qui s'est échelonnée sur une année et pour laquelle vous avez été sollicités afin de définir vos besoins, a coûté plus de 1,2 M \$ et a nécessité trois ressources à temps plein. Heureusement, une clause dans le contrat a permis de partager les coûts avec la compagnie sélectionnée. Nous ne pouvons partir en appel d'offres sans qu'il y ait de grands impacts. En fait, quand nous nous comparons aux organisations similaires à la nôtre, nous comprenons que le problème est généralisé et ne vient pas nécessairement de la compagnie d'assurance.

Un régime à rétention

Sans appel d'offres, au 1^{er} janvier 2021, nous aurions eu une hausse de tarification de 9,6 % en assurance maladie seulement. Sans nous compter chanceux, nous pouvons dire que nous avons économisé cette somme. À la suite de l'appel d'offres, les frais administratifs sont passés de 12,13 % à 8,99 %. Une économie réelle et récurrente de 3 % des coûts pour la durée du contrat. Vous vous souvenez, nous avons un régime à rétention ? Ce qui veut dire qu'un calcul de ce que nous coûtons

Suite à la page 4



Une dernière valse avant le congé

Édito du président

L'année 2022 tire à sa fin. La rentrée scolaire fut empreinte de mouvement. Vous vous rappellerez que nous vous avons consultés afin de déposer notre cahier de demandes à la fin du mois d'octobre. Évidemment, une négociation est une valse qui se danse à deux. D'après les rumeurs, la contre-offre de l'employeur devrait atterrir sur notre table à la fin de la semaine, soit jeudi ou vendredi.

La campagne électorale aura vu le gouvernement de François Legault revenir au pouvoir avec une plus forte majorité. Les principales centrales se sont unies en front commun et l'APTS s'y est jointe à la fin du mois de septembre. Donc, c'est dans ce contexte que nous entamerons cette négociation au retour du congé des Fêtes. Espérons que cette valse ne s'étirera pas dans le temps.

Avant le dépôt patronal, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a offert un calendrier de l'Avent géant à François Legault, Bernard Drainville et Sonia LeBel. Ainsi, pendant 24 jours, le premier ministre, le ministre de l'Éducation et la présidente du Conseil du Trésor, respectivement, ouvriront une case et découvriront

des enjeux portés par les enseignantes et les enseignants.

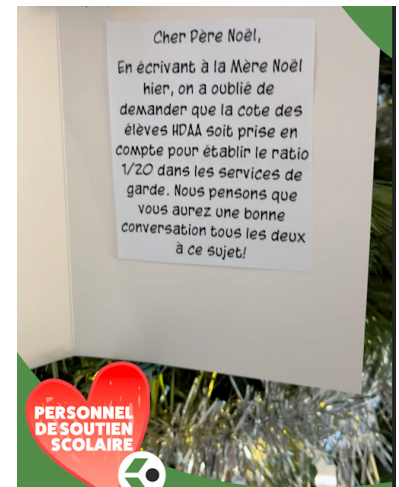
Le Syndicat de Champlain félicite cette initiative. Mais vous nous connaissez. Nous ne pouvons pas ignorer la réalité de nos membres du soutien. C'est pourquoi nous avons composé une vingtaine de lettres de Noël afin de sensibiliser le Père Noël et ses proches aux enjeux qui touchent le personnel de soutien scolaire. Jusqu'au réveillon, nous partagerons donc ces cartes par le biais de *stories* en format vidéo.

Un brin de légèreté pour nous accompagner jusqu'au doux congé des Fêtes. Eh oui, il reste moins de deux semaines. Je termine donc mon édito en vous souhaitant de prendre du bon temps en famille. Vous l'avez mérité, alors reposez-vous bien, nous nous reverrons au mois de janvier avec des nouvelles de la prochaine période de négociations.

D'ici là, nous resterons à l'affût de la position que le gouvernement adoptera lors de son prochain dépôt.

Jean-François Guilbault

Président





TOURNÉE DU
FONDS
de solidarité FTQ

CSS Des Patriotes
CSS Marie-Victorin
CSS V.-D.-Tisserants

Tournée du Fonds de solidarité FTQ

La tournée d'information de la campagne REER du Fonds de solidarité FTQ s'arrêtera dans vos milieux dès janvier. Il faut savoir que l'émission d'actions du Fonds est plafonnée. Toutefois, il est toujours possible de souscrire au Fonds de solidarité par retenues sur le salaire (RSS) ou en maintenant vos prélèvements bancaires.

Pour celles et ceux qui cotisent à leur REER du Fonds par RSS ou prélèvements bancaires, sachez qu'il est toujours possible de hausser ou de modifier vos prélèvements. Cependant, si vous diminuez vos versements lorsqu'ils sont par prélèvements bancaires, vous ne pourrez plus les augmenter pour la prochaine année.

Les représentants locaux (RL) se déplacent dans les établissements pour celles et ceux qui aimeraient cotiser par retenues sur le salaire. Ils assurent également un service de proximité et répondent aux questions des membres et des futurs membres. Les RL sont des militantes et des militants qui font un travail bénévole parce qu'eux-mêmes ainsi que leur syndicat adhèrent aux valeurs du Fonds.

Pour connaître la date de passage de la tournée dans votre établissement, vous pouvez consulter le [calendrier complet](#) sur notre site Internet. Pour savoir si votre école sera visitée en janvier, référez-vous au tableau de gauche. Les dates des visites de février seront publiées dans les *Infos* et *La Navette*. Notez qu'une ligne téléphonique est dédiée aux appels du Fonds de solidarité. Composez le 450 462-2581 poste #159, pour Saint-Hubert et le 450 371-7407 poste #259, pour Valleyfield, vous n'avez qu'à laisser un message, et un RL vous appellera dès que possible.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

Établissements	Visites	Établissements	Visites
Adrien-Gamache	18 janv.	Jacques-Rocheleau (les deux pavillons)	20 janv.
Albert-Schweitzer	25 janv.	Jolivent	18 janv.
Alternative des Quatre-Saisons	10 janv.	Joseph-De Sérigny	24 janv.
Annexe Bourassa (CÉA Antoine-Brossard)	10 janv.	Lajeunesse	31 janv.
Annexe Maurice-L.-Duplessis	30 janv.	L'Arpège	31 janv.
Antoine-Girouard	16 janv.	Le Petit-Bonheur	17 janv.
Arc-en-ciel	25 janv.	Le Rocher	16 janv.
Aux-Quatre-Vents	23 janv.	Le Rucher	31 janv.
Bel-Essor	20 janv.	Le Sablier	18 janv.
Bourgeois-Champagnat	18 janv.	Les Jeunes Découvreurs	23 janv.
Carillon	12 janv.	Lionel-Groulx	23 janv.
CÉA Le Bac (Sec. Gérard-Filion)	9 janv.	Louis-Hippolyte-Lafontaine	24 janv.
CÉA Le Moyne-d'Iberville	25 janv.	Marie-Victorin (Brossard)	19 janv.
CÉAP - La Rabastalière	26 janv.	Monseigneur-Forget	11 janv.
CÉAP - McMasterville + Pavillon La Traversée	31 janv.	Monseigneur-Gilles-Gervais	17 janv.
Centrale Saint-Antoine-Abbé	30 janv.	Montpetit (Saint-Chrysostome)	30 janv.
Centre administratif du CSSP	17 janv.	Notre-Dame-de-la-Paix	25 janv.
Centre Camille-Laurin	26 janv.	Notre-Dame-du-Saint-Esprit	17 janv.
CFP du Suroît - Édifice des Moissons	19 janv.	Paul-Chagnon	12 janv.
Charles-LeMoyne	13 janv.	Paul-VI	25 janv.
De la Broquerie	17 janv.	Pavillon de l'Entre-Rives (Sec. Gérard Filion)	17 janv.
De la Mosaïque	10 janv.	Père-Marquette	13 janv.
De la Pommeraie	24 janv.	Pierre-Boucher	12 janv.
De la Rose-des-vents	27 janv.	Régionale du Vent-Nouveau	24 janv.
De la Traversée	17 janv.	Sacré-Coeur (Sainte-Martine)	26 janv.
De l'Envolée	23 janv.	Sacré-Coeur (Sala-berry-de-Valleyfield)	17 janv.
De l'Odyssée	19 janv.	Saint-Charles	31 janv.
De Maricourt	12 janv.	Saint-Denis	31 janv.
De Montarville	23 janv.	Sainte-Claire (Brossard)	19 janv.
De Normandie	17 janv.	Sainte-Martine	26 janv.
Des Mille-Fleurs	13 janv.	Saint-Eugène (Beauharnois)	25 janv.
Des Petits-Explorateurs	16 janv.	Saint-Jean	17 janv.
Des Saints-Anges	26 janv.	Saint-Urbain	17 janv.
D'Iberville	17 janv.	Sec. André-Laurendeau	16 janv.
Du Grand-Chêne	23 janv.	Sec. Antoine-Brossard	31 janv.
Du Jardin-Bienville	20 janv.	Sec. De Mortagne	25 janv.
Du Moulin	23 janv.	Sec. des Patriotes-de-Beauharnois	19 janv.
Du Tourne-Vent	31 janv.	Sec. du Mont-Bruno	13 janv.
Éducation internationale	31 janv.	Sec. François-Williams	23 janv.
Félix-Leclerc	24 janv.	Sec. Gérard-Filion	27 janv.
Gaétan-Boucher	19 janv.	Sec. Mgr-A.-M.-Parent	23 janv.
Gentilly	11 janv.	Sec. Ozias-Leduc	17 janv.
Gentilly (Boisé-des-Lutins)	9 janv.	Sec. Polybel	13 janv.
Georges-P.-Vanier	25 janv.	Sec. Saint-Edmond	26 janv.
Guillaume-Vignal	11 janv.	Sec. Saint-Jean-Baptiste	30 janv.
Hubert-Perron	13 janv.	Spécialisée des Remparts	25 janv.
Jacques-Ouellette	18 janv.	Tourterelle / Secondaire de l'Agora	20 janv.



ENSEMBLE

LA TOURNÉE 2022-2023 DU PRÉSIDENT



Première visite pour la Tournée Ensemble

Le mardi 22 novembre, nous avons eu le privilège de nous rendre au Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy dans le cadre de la Tournée 2022-2023 du président. En effet, une enseignante d'ACI (administration, commerce et informatique) a invité le président, Jean-François Guilbault ainsi que la vice-présidente de la section Marie-Victorin, Caroline Manseau, et c'est avec plaisir qu'ils ont accepté de se rendre sur place !

Premier constat, le centre est immense et les nombreux enseignants qui y travaillent ont des réalités différentes ! C'est ainsi que sur l'heure du dîner, nous avons tenté de rencontrer le plus de personnes possibles. Et bien heureusement, le personnel enseignant était au rendez-vous. Une trentaine

d'entre eux, de différentes spécialités, ont été rencontrés et des échanges instructifs et constructifs ont eu lieu.

Rappelons-nous que le nom de la tournée est ENSEMBLE. Et c'est justement dans une discussion conviviale de corridor que nous avons pu rencontrer le premier groupe de collègues. Ensemble, nous avons parlé des réalités de la formation professionnelle et nous avons écouté vos collègues.

Lors de leur passage dans les différentes salles du personnel, de nombreuses questions ont été posées à Jean-François et à Caroline. Des témoignages touchants et des informations ont également été partagés avec nous. C'est avec le plus grand sérieux que nous vous avons écoutés.

Les enjeux concernant, notamment, l'ouverture de groupes, le financement de la FP et la précarité d'emploi ont été au menu. De plus, la composition de la classe

s'alourdit avec l'intégration d'élèves en difficulté et d'élèves allophones. Malheureusement, c'est le personnel enseignant à la FP qui pallie ces difficultés ! De belles réalisations, au quotidien, du personnel enseignant nous ont démontré combien le dévouement et l'investissement de ces derniers sont la clé de la réussite des élèves qui fréquentent le centre.

Le 22 novembre dernier, nous vous avons écoutés, nous vous avons entendus et nous vous avons répondu. L'objectif d'ENSEMBLE, c'est de mieux vous comprendre et de mieux vous représenter. Dans cette optique, le président et les vice-présidents ont très hâte de continuer la tournée et d'aller à votre rencontre. On se dit, à bientôt !

Gabriel Maillé

Conseiller aux communications

Retards d'apprentissage : constat d'échec pour le ministère de l'Éducation



Avez-vous déjà joué à la chaise musicale ? Les règles sont très simples, vous allez voir. Premièrement, il faut de la musique et des chaises. Deuxièmement, des personnes tournent autour des chaises et lorsque la musique s'arrête, elles doivent s'asseoir le plus rapidement possible puisqu'il y a une surprise : Il y a moins de chaises qu'il y a de joueurs !

Eh bien, le gouvernement a récemment joué à la chaise musicale et le ministère de l'Éducation (MEQ) est tombé par terre. Au mois de décembre, nous constatons l'échec du MEQ parce qu'il est incapable de garantir les apprentissages des élèves.

En effet, Hugo Pilon-Larose publiait un article dans *La Presse*, le 7 décembre 2022, *Le ministère de l'Éducation ignore l'ampleur des retards d'apprentissage*, citant le ministre de l'Éducation. M. Drainville avouait « que ses équipes ne disposent

toujours pas de données qui permettraient de mesurer clairement les effets de la pandémie sur la réussite scolaire. »

Euh pardon ? Comment ça nous n'avons pas de données ? Les bulletins des élèves que le personnel prépare à chaque étape, à quoi servent-ils ? Les nombreux plans d'intervention qui se sont multipliés, que traduisent-ils ? L'augmentation fulgurante de la violence dans nos établissements, notamment au primaire et au préscolaire, que signifie-t-elle ?

Nous sommes tombés en bas de notre chaise

Pour reprendre notre analogie d'introduction, nous sommes tombés en bas de notre chaise quand nous avons lu l'article. Et pas que nous, semble-t-il, puisque c'est la vérificatrice générale du Québec, Mme Guylaine Leclerc qui a soulevé la problématique.

Ce que nous retenons de tout ce mauvais numéro, c'est que le gouvernement n'a aucune idée de ce qui se passe dans le réseau de l'Éducation... C'est révoltant ! Il y a des élèves qui ne recevront pas les services qui leur sont dus à cause de cette ignorance.

Aussi, le personnel scolaire subit quotidiennement cette déconnexion du ministère de l'Éducation avec son réseau. Bernard Drainville annonçait qu'il serait « gossant » pour obtenir des données. Espérons qu'il s'assoie sur sa chaise rapidement lorsque la musique s'arrêtera à nouveau. Parce que présentement, c'est le personnel scolaire et les élèves qui se retrouvent sur le derrière.

Gabriel Maillé

Conseiller aux communications

(suite)

Nouvelle tarification des primes en assurance collective

réellement (l'ensemble des réclamations de l'année précédente) est fait chaque année, à cela s'additionnent les frais administratifs, puis le tout est divisé par le nombre de contrats. C'est ce qui produit le pourcentage d'augmentation pour l'année suivante. Pour 2023, nous aurons une augmentation de 15 % sur les primes en assurance maladie et en soins dentaires. Si vous pensez que ça ne pourrait être pire, sans une clause au contrat avec l'assureur, nous aurions eu droit à une hausse de 29 % en 2023.

Des explications svp ?

Plusieurs éléments expliquent cette inflation. Les réclamations pour les médicaments sont passées de 90 M\$ à 101 M\$ en 2021, tandis que le coût moyen d'un médicament en pharmacie a subi une hausse de 6 %. Avec les effets de la pandémie, vous ne serez pas surpris d'apprendre qu'il y a eu une forte hausse des réclamations.

L'enjeu de la quote-part employeur

Certains gestes ont déjà été posés afin de contrôler l'augmentation des coûts, dont une clause de substitution générique qui oblige le pharmacien à offrir un médicament équivalent à moindre coût. Un comité national a été mis en place afin de trouver des solutions concrètes. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu. Nous avons également introduit une demande dans l'actuelle négociation pour une quote-part de l'employeur et nous militons toujours pour un régime d'assurance médicaments public et universel au Canada.

Une contribution individuelle peut aussi réduire les coûts. Comment ?

- Acheter pour trois mois de médicaments de maintien pour les maladies chroniques.
- Magasiner sa pharmacie, car les honoraires des pharmaciens peuvent grandement varier d'une pharmacie à l'autre. Aucune loi au Québec n'oblige le pharmacien à détailler ses frais.

- Faire une soumission pour l'achat de ses médicaments à une pharmacie postale.

- Réclamer les médicaments dans le régime public (RAMQ) lorsque la personne reçoit des indemnités de la CNESST ou de la SAAQ, car si la personne fait des réclamations à ces

organismes, les médicaments seront remboursés à 100 % au lieu de 80 %.

Vous trouverez la nouvelle tarification 2023 sur notre site Internet sous l'onglet « [Assurance](#) ».

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

alter ego

L'AVANTAGE CSQ

VOTRE RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE

